

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1487

présenté par

Mme Lardet, Mme Degois, Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Khedher et Mme Bagarry

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.